 **REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 30 janvier 2024**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

45ème session Examen Périodique Universel (EPU), du 22 janvier au 02 février 2024

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU CONGO**

**Monsieur le Président,**

Nous souhaitons la chaleureuse bienvenue à la distinguée délégation du Congo que nous remercions pour la présentation de son rapport national qui mentionne d’importants progrès dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent cycle.

Mon pays salue particulièrement la ratification du protocole facultatif sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme ainsi que l'adoption de la loi portant création du centre MOUEBARA pour l'accueil et la réhabilitation des femmes et des filles victimes de violences.

Dans un esprit constructif, le Sénégal encourage le Congo à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1. Finaliser le processus de ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

 2. Renforcer les mesures de lutte contre la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants. Enfin, le Sénégal souhaite pleins succès au Congo dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**